

**AVIS DE PUBLICATION**  
**DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1490-M**

**AVIS PUBLIC** est donné par la soussignée que lors d'une séance extraordinaire tenue le 3 mai 2022, à compter de 18 h, le conseil a adopté le règlement numéro 1490-M de contrôle intérimaire de la Ville de La Prairie.

Ce règlement entre en vigueur le jour de sa publication conformément à la loi.

Ce règlement peut être consulté par toute personne intéressée, au bureau de la soussignée, au 170, boulevard Taschereau, bureau 400 à La Prairie, et cela durant les heures habituelles de bureau.

Donné à La Prairie, ce 6 mai 2022

*Signé) Karine Patton*

Me Karine Patton, avocate  
Greffière et directrice du Service du greffe  
et des affaires juridiques